

La réforme Darcos : un remède pire que le mal

Par François Dubet, sociologue, directeur de recherche à l'EHESS

Le 30 septembre 2008

Comment évaluer la libéralisation de la carte scolaire, mise en œuvre depuis un an par Xavier Darcos ? Difficile, car le ministère de l'éducation nationale n'a pas souhaité communiquer ses statistiques. On peut toutefois s'en faire une idée à travers l'étude menée par deux chercheurs sur les choix des familles dans une grande ville de province comptant 35 collèges*.

Regardons d'abord la carte telle qu'elle est dans cette ville. Plus les établissements sont socialement défavorisés, moins ils sont mixtes, plus ils sont des « ghettos » dans lesquels se concentrent toutes les difficultés sociales et scolaires. Les établissements plus favorisés sont généralement un peu plus mixtes : il y a plus de « pauvres » dans les « bons » collèges que de « riches » dans les « mauvais », à l'exception d'un collège chic qui est une sorte de réserve de la gentrification urbaine et sociale. De manière générale, la carte scolaire reproduit les inégalités sociales, elle détermine le niveau des collèges et il suffit d'aller dans l'école la plus proche de chez soi pour être entre soi. N'ayons donc aucun fétichisme de la carte.

Dans ce contexte, un tiers des familles ne joue pas le jeu. Deux élèves sur dix vont dans le privé et un sur dix change de collège public. Pour quelles raisons les familles font-elles ces choix ?

A l'exception d'une minorité qui choisit résolument l'établissement privé le plus chic afin de se regrouper entre soi, les autres familles choisissent les collèges qu'elles tiennent pour « normaux », c'est-à-dire des collèges socialement mixtes et non ségrégués. Elles fuient les établissements ghetto et attendent de l'Education nationale qu'elles leur offrent des conditions de scolarisation acceptables bien plus qu'élitistes. D'ailleurs, elles acceptaient les écoles élémentaires du secteur qui leur semblaient garantir la qualité de l'offre scolaire. Il n'est pas rare que ces dérogations soient conseillées par les enseignants aux parents soucieux d'être de « bons parents ». Et dans un grand nombre de cas, ces familles s'orientent vers le privé quand l'école publique n'accepte pas les dérogations.

Dans cette ville, les dérogations à la carte scolaire ont un double effet. Un effet positif : elles accroissent un peu la mixité sociale des établissements déjà socialement mixtes avec l'arrivée de « bons élèves » venant de zones moins favorisées. Et un effet négatif plus sensible : ces dérogations accentuent la ségrégation et les difficultés des établissements les plus défavorisés et les plus fragiles. C'est là le reproche majeur que l'on doit adresser à l'assouplissement de la carte scolaire. Au bout du compte, le solde est négatif puisque ce sont les plus faibles qui en pâtissent.

* G. Zoïa, L. Visier, *Le choix de l'école*, Paris, PUF, à paraître en novembre 2008.

Mais peut-on pour autant interdire aux familles de choisir un autre collège quand celui du secteur est jugé trop faible ? Ce serait légitime si les difficultés des établissements ghettoïsés étaient une simple réputation. Mais l'analyse des résultats des établissements fuis est sans ambiguïté : les résultats sont plus faibles, le temps consacré aux apprentissages plus réduit, les problèmes de discipline plus aigus.... Si une partie de la bourgeoisie cherche à échapper à la sectorisation pour disposer d'établissements élitistes, publics ou privés, réservés à sa propre reproduction sociale, les parents qui fuient les établissements ghettoïsés font un choix individuel légitime. On ne saurait le leur reprocher.

Les leçons que l'on peut tirer de cette étude sont claires : la libéralisation de la carte scolaire accroît la ségrégation scolaire. La réforme, en donnant le choix aux familles, accentue la fuite des bons élèves et des enfants des classes moyennes hors des établissements des quartiers pauvres. C'est une bonne chose à titre individuel pour ces élèves, jusqu'ici « piégés » dans des établissements dégradés. Mais c'est une mauvaise réforme collective car les établissements défavorisés voient leurs conditions se dégrader encore plus. Il y a là une logique d'abandon : on sauve une minorité et on relègue la masse des enfants des quartiers populaires.